

Quelles perspectives pour les forces démocratiques ?

La large victoire du candidat Wade, réélu président de la République au premier tour avec 55,90 % des voix loin devant ses adversaires, a constitué une douche froide pour tous ses protagonistes ainsi que pour l'essentiel des acteurs et observateurs de la vie politique sénégalaise.

Nébuleuse

Le mystère ne cesse de s'épaissir, particulièrement après les accusations portant sur une utilisation savante à large échelle des Tics (technologies de l'information et de la communication) par le pouvoir, pour procéder à des fraudes électroniques, accusations suivies de démentis timides quoique véhéments. L'on se trouve assurément en face d'une situation similaire à celle qui prévaut en science moderne avec le fameux « boson de Higgs ». Cette particule, jusqu'à présent indétectable, malgré les symptômes de son existence et dont la découverte constituerait la principale validation des thèses qui fondent l'astrophysique contemporaine. Dans le même temps, nombreux sont ceux qui estiment que l'électorat a massivement voté en faveur de Wade ; les raisons avancées en sont multiples. Malgré les remises en cause, rien jusqu'à nouvel ordre, ne vient sérieusement infirmer cette affirmation. Ni la confirmer d'ailleurs. L'on achoppe donc sur un véritable « Mur de Planck » empêchant les physiciens de la scène politique, de pouvoir remonter jusqu'à la nébuleuse politique de l'instant $t = \text{zéro seconde}$, permettant l'élucidation de l'énigme de cette présidentielle.

Une chose au moins est sûre ; quoi qu'on puisse en dire, au vu de la tournure qu'avait prise l'évolution de la situation et des difficultés de tous ordres auxquels son régime était confronté surtout dans la dernière période, la victoire de Wade au premier tour était pour le Pds et alliés, un impératif, et l'évitement du deuxième tour, une question de vie ou de mort. Tout a donc été mis en œuvre pour que ces objectifs fussent atteints d'une manière ou d'une autre. Les moyens mobilisés pour se faire ont été à l'aune de cette exigence, rendant le scrutin inégal en dépit des allégations de transparence et de fiabilité, après que la démesure en termes financiers et de détournement des moyens de l'Etat a été mise au poste de commande.

Le « mbalakh¹ » libéral

Le fait est que, sur un air de « maacu² » bien connu, durant tout le septennat à quelques exceptions près, Wade a su orchestrer sans grands obstacles, sa batterie de division de la Gauche et du front démocratique, pour imprimer la cadence de sa musique aux forces de l'alternance dont les composantes ont tout le temps peiné à accorder leurs violons et à suivre le rythme endiablé de ses reprises incessantes. De ce fait, dans le dernier quart du septennat, malgré les litanies et plaintes jazziques, cette déconstruction programmée a été consacrée au rythme du « couplé-décalé-blocage ». Autant de pas de danse attestant de l'habileté politique de Wade à maquiller les fausses notes de son régime, aidés en cela par les incessants faux-pas de ses adversaires. En face, il n'y a pas eu en effet de résistance appropriée. Un dispositif unifié, efficace, de conquête et d'organisation des forces sociales de dépassement historique de la transition que cet événement historique avait ouverte, ne s'est pas imposée à chacune de ses étapes significatives. De façon criante, le mouvement démocratique s'est retrouvé, sans chef d'orchestre, dans une situation criarde, confronté au vide d'une véritable alternative pour les citoyens à la recherche de repères. Hanté par le cauchemar d'une défaite de son parti aux législatives, Wade s'est donné avec la douloureuse parturition du plan « Jaxaay », le prétexte tout trouvé lui permettant d'accoupler élections législatives et présidentielles pour pouvoir donner naissance demain, à une future majorité parlementaire. S'il avait laissé le calendrier suivre son cours normal, la conséquence en serait fatalement

¹ Musique sénégalaise caractérisée par l'intégration des instruments locaux de percussion dans la batterie

² Tube d'un chanteur sénégalais qui a fait fureur par la discontinuité rythmique de ses reprises

l'existence d'une opposition majoritaire à l'assemblée. Cela le conduirait non seulement à envisager de tenir compte ultérieurement de l'épée de Damoclès que constitue la motion de censure, face à laquelle les armes dont il dispose pour réelles qu'elles soient, n'en demeurent pas moins aléatoires, mais plus encore, dans le cadre d'une cohabitation quasi bipolarisée, à devoir pactiser avec un premier ministre pouvant remettre en cause des décisions présidentielles, parce que mis par l'évolution de la situation en position d'exploiter les possibilités constitutionnelles du présidentielisme. De ce point de vue, ce qui s'est passé en Guinée où le parlement, souvent décrié pour sa soumission à l'exécutif, a refusé le prolongement de l'état de siège à Lansana Konté est assez révélateur. Les événements en cours en Guinée Bissau encore plus. Le gouvernement vient tout juste d'y être destitué par une motion de censure, sur la base d'« accords politiques » prévoyant l'instauration d'un nouveau gouvernement de consensus. Dans le passé, sous la houlette de l'UPS-Ps, marqué par les conditions répressives de musellement des oppositions, avec un parlement et un exécutif aux ordres, l'ambiguïté inhérente au système présidentieliste demeurait latente et ne tirait pas à conséquence. Tel n'est pas le cas aujourd'hui. Le nouveau parti dominant ne gagnerait pas de prime abord, du moins pour le moment, à remettre en place le même dispositif arbitraire ; ne pouvant non plus se targuer d'une hégémonie démocratique véritable du fait de ses propres contradictions internes dont la plus importante a déjà explosé au grand jour, il se trouve confronté à un problème inédit : devenir minoritaire au parlement, avec la perspective de devoir cohabiter avec une coalition d'opposants, d'ex-frères ou d'ex alliés ayant des ambitions autres que le sien ou se prévalant de projets de sociétés différents. Cette cohabitation, si elle a lieu ne devrait pas être simplement perçue comme une simple anicroche dans le cadre du régime présidentiel officiel ; elle devrait plutôt être inscrite dans le cadre de la crise de ce dispositif institutionnel hybride caractéristique du système politique qu'est le présidentielisme tropical réellement existant au Sénégal, lequel s'est affirmé en 1967, après une gestation depuis 1967 et dont la fin déclarée à l'approche du référendum de 2001 n'a pas eu lieu.

La première sortie de Wade après l'annonce des résultats, est symptomatique de l'optique dans laquelle il compte d'ores et déjà engager le pays : plus de dépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis du pouvoir exécutif réduit à sa personne, avec un gouvernement aux ordres ; un pouvoir législatif pour l'essentiel aux couleurs d'un parti soumis à ses desiderata ; un pouvoir exécutif sans équilibrage interne parce qu'amputé d'une autorité institutionnelle ayant la stature de chef de gouvernement.

Partition gagnante

Dans ces conditions, quelle pertinence y a-t-il à prôner un gouvernement d'union nationale dans les conditions actuelles ? Aucune à notre sens. Qu'est-ce qui en effet aujourd'hui pourrait obliger Wade, présentement ne se sentant redevable de personne de sa réélection, à faire ce qu'il a toujours refusé sept ans durant, alors qu'il était parvenu à la station présidentielle grâce au soutien d'une coalition de partis significatifs ? Absolument rien, sinon une très improbable sainte illumination. En conséquence, il faut réagir promptement pour mettre en œuvre une démarche alternative pouvant empêcher la réalisation d'une majorité législative favorable à Wade comme ce dernier en a exprimé le vœu. L'enjeu est de faire émerger, avec comme seul souci de faire faire un pas à la démocratie sénégalaise dans le sens du bien commun, une réalité politico institutionnelle telle que, malgré les conditions dans lesquelles le Président a été élu, il ne puisse pas s'arroger une autorité absolue sur le pouvoir exécutif. Il faudrait donc faire en sorte que les connexions à venir entre l'assemblée nationale et le pouvoir exécutif, se forment de façon à établir un contre pouvoir à même de freiner toute velléité de dérive autoritariste voire absolutiste. Le pays y gagnerait beaucoup en terme de préservation des acquis démocratiques et de stabilité républicaine.

Pour cela, il importe d'enclencher une dynamique pouvant déboucher sur la nomination d'un futur Premier ministre souverain, à partir des ouvertures que se créerait le mouvement démocratique devenu alors majoritaire à l'assemblée. Ce dernier n'aura certainement pas tous les pouvoirs loin s'en faut, en ce sens que c'est le président qui détermine la politique de la nation ; mais c'est le premier ministre qui la conduit et la coordonne. Cette prérogative est renforcée par quelques autres atouts tels que le pouvoir de proposition et le principe de la contre signature qui peuvent rendre payantes certaines luttes. Lesquelles auraient tout leur sens dans la mesure où, en se comportant conformément aux responsabilités que lui confèrent ses prérogatives constitutionnelles, ce PM s'assumera comme le véritable chef d'un gouvernement, certes responsable devant le Président, mais aussi et surtout devant l'Assemblée nationale. Si cette dynamique là est conduite jusqu'au bout avec conséquence, mesure et détermination, cette dernière sera inévitablement placée pour la première fois, dans les conditions de jouer pleinement le rôle de détenteur du pouvoir législatif qui lui est dévolu. Les partis de la Gauche sont particulièrement interpellés pour faciliter la prise d'une décision adéquate et diligente, afin que puisse se concrétiser une pareille redéfinition des rapports de forces politico institutionnels. Les deux candidats issus de leurs rangs en lice à la dernière présidentielle, ont certes été crédités de scores dont la somme reste en deçà de la barre des 5% que l'un d'entre les deux avait naguère franchi. Il ne faudrait pas qu'elles en tirent des conclusions hâtives erronées. Les dizaines et dizaines de milliers de citoyens qui ont dédaigneusement tourné le dos aux achats de conscience pour voter en leur faveur, attendent impatiemment qu'ils leur renvoient l'image de la dignité dans l'adversité ; ils espèrent les voir jouer leur partition, dans l'initiative et la conduite d'une nouvelle dynamique unitaire indépendante. Leur rôle demeure aussi important que celui qu'ils avaient joué avec d'autres, dans l'avènement de l'historique 19 mars 2000. Sous ce rapport, un parti comme « And Jëf » qui a marqué l'histoire de ce pays, se trouve à la croisée des chemins. Il lui faut aujourd'hui persister dans la démarcation d'avec le mercantilisme politique qui leur a permis d'annoncer la fin de leur compagnonnage d'avec les libéraux au pouvoir, faire preuve de clairvoyance et refuser de marchander leur souveraineté. C'est à ce prix que les leçons correctes seront tirées de la récente expérience et qu'il pourra...

...Renouveler le contrat de confiance

Plusieurs possibilités s'offrent bien sûr pour les acteurs du camp démocratique en constitution ; parmi celles-ci les différentes formations pour se jauger, voudront aller isolément aux législatives ou travailler à des dynamiques unitaires ciblées. Ce serait toujours intéressant de marquer sa présence et son territoire, de fidéliser son électorat et d'ambitionner de l'élargir pour prendre date dans cette période post-alternance, dans la perspective de l'après Wade notamment. Mais le fait est que pour être légitime, cela n'en demeure pas moins insuffisant, parce que manifestement, les défis qui se posent aux forces démocratiques et à la Gauche en particulier, sont autrement plus importants. La présentation d'une liste commune aux élections législatives dans le cadre d'un front démocratique le plus large possible nous semble la réponse la plus appropriée à la situation actuelle. La constitution de ce large Front Electoral DEmocratique pour une Législature Indépendante (F.E.D.E.L.I), laquelle peut aussi être une convergence ou fédération de coalitions, permettra de renouer le contrat de confiance avec le peuple. Elle s'inspire tant des enseignements de l'élan unitaire historique qui a rendu l'alternance possible dans ce pays, que des expériences de coalition qui ont été tentées plus récemment. Elle se battra pour que les conditions minimales d'un scrutin fiable parce que transparent autant que possible soient réunies. Elle veillera enfin à inclure tous ceux qui sont susceptibles de rendre possible ce changement, sans toutefois perdre de vue les inévitables différences d'intérêts et de motivations, ainsi que les manœuvres en eaux troubles auxquelles il faut apporter les réponses justes.

Wasseynou Ndiaye, Dakar le 23 mars 2007

Wasseino@yahoo.fr